

La fin des solidarités sociales?

Essai présenté dans le cadre du concours Prix Sociologie-UQAM
1992-1993

Stéphanie Rivest

Numéro 21, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1002227ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1002227ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rivest, S. (1993). La fin des solidarités sociales? Essai présenté dans le cadre du concours Prix Sociologie-UQAM 1992-1993. *Cahiers de recherche sociologique*, (21), 179–183. <https://doi.org/10.7202/1002227ar>

La fin des solidarités sociales?

Essai présenté dans le cadre du concours
Prix Sociologie-UQAM 1992-1993

Stéphanie RIVEST

Serait-ce donc la fin des solidarités sociales? Tout porte à croire que la société actuelle vit au rythme de l'individualisme, de l'absence de projet social global, projet qui pourrait justement resserrer les liens entre les acteurs sociaux. Il semble en effet que la société soit menacée par la désintégration: la consommation remplace les loisirs; la pauvreté s'élargit; la famille s'effrite, voire éclate; la multiplication des grands centres urbains et le développement de banlieues entraînent une solitude urbaine de plus en plus profonde et, dans le monde du travail, le sentiment d'appartenance décline au profit de la concurrence et de l'isolement.

C'est suivre une bien mauvaise piste que de s'en remettre à une vision aussi fataliste de la réalité. C'est croire que les acteurs sociaux sont accessoires. C'est nier l'existence même de la société. La prise en compte du destin n'est pas valable dans une démarche sociologique parce qu'elle est sans fondement et élude toute analyse et questionnement sur la dynamique de la société.

Au-delà du sens commun, nous devons réaliser que la société n'est pas statique. Elle est façonnée par des forces qui la changent ou la figent dans le statu quo. Mais, dans le cours du temps, elle a connu de nombreuses transformations. À chaque époque de l'évolution sociale, des agents de changement remettent des choses en question, des ruptures s'ensuivent.

Les transformations rapides de la société actuelle et leur impact sur la vie quotidienne des acteurs sociaux n'ont pas à être uniquement interprétés en termes de déclin. Elles peuvent aussi être considérées comme de nouvelles formes d'intégration sociale liées aux besoins et aux demandes de la société en mouvement. Les solidarités sociales n'ont pas disparu. Peut-être se sont-elles quelque peu effacées, pour mieux réapparaître aujourd'hui sous de nouvelles formes. Elles se sont modifiées tout simplement. Elles continuent d'exister comme elles l'ont toujours fait. Spontanées, animées, structurées par des systèmes de valeurs communes, elles resurgissent comme l'essence même la société.

Un bref retour historique sur la société québécoise éclaire cette hypothèse. Les années soixante apparaissent souvent comme l'apogée des solidarités sociales:

L'adoption d'une stratégie de recours fréquent à l'État provincial assure la modernisation des structures politiques, économiques et sociales du Québec. (...) Tout semble devoir devenir l'objet d'interventions étatiques et ce, au nom de la collectivité et de l'égalité¹.

La Révolution tranquille porte un très grand projet social: la modernisation du Québec. L'État devient l'instrument privilégié de l'accès au collectif. Les grands programmes universels de l'État-providence sont alors mis en place. De nouveaux ministères sont créés. Le système d'éducation est restructuré. Les services sociaux et les soins de santé sont pris en charge par l'État et le syndicalisme prend de l'ampleur.

Certains analystes y voient une mutation culturelle parce que c'est au niveau des valeurs que les changements se produisent². Ce sont les acteurs sociaux regroupés qui instituent ces changements. La solidarité sociale est très présente alors au sein de la société parce qu'il s'agit d'un accueil collectif de la venue de l'État dans le mode de vie des Québécois attirés vers le capitalisme moderne et délaissant ainsi leurs valeurs plus traditionnelles véhiculées par l'Église. Le rejet de ces valeurs entraîne une ouverture et les consensus foisonnent.

La deuxième moitié des années soixante-dix va poursuivre et achever l'œuvre de la Révolution tranquille. C'est le premier mandat du Parti québécois qui va d'ailleurs donner une seconde vie à l'interventionnisme étatique par la prise en charge de plusieurs projets ambitieux. Le Parti québécois, actif et réformateur, instaure un nouveau projet social dans la société: la souveraineté. La croissance de l'État, auquel est accordé un rôle privilégié, continue donc sans cesse.

Cependant, les années quatre-vingt révèlent la fin du rêve de l'État-providence. Ces années portent le sceau de la désillusion. Des tensions s'infiltrent dans la société et la morosité remplace l'enthousiasme. La récession du début des années quatre-vingt, les problèmes constitutionnels, l'échec du référendum y contribuent. Prenant la place du PQ, le gouvernement libéral devra, de 1985 à 1990, "réduire l'importance de l'État dans la société sans pour autant provoquer de nouvelles tensions sociales trop importantes, et se limiter à un rôle d'animateur plutôt que d'entrepreneur³".

La transformation du rôle de l'État de 1960 à 1990 est due à des changements à la fois structurels et idéologiques.

¹ J. I. Gow, "La vie mouvementée de l'administration publique québécoise", *Le Québec en jeu*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 675.

² G. Rocher, *Le Québec en mutation*, Montréal, HMH, 1973, p. 11-32.

³ J. I. Gow, *op. cit.*, p. 685.

Qu'en est-il en 1993? Le retrait progressif de l'État de la vie sociale signifie-t-il la fin de la solidarité sociale? Le Québec vivrait-il un libéralisme qui mènerait inévitablement à l'individualisme? Ne pourrait-on pas voir ce retrait comme une tendance sociale dans laquelle les citoyens se prendraient en charge en faisant preuve de nouvelles formes de solidarités sociales comme ils ont appris à le faire à travers leur histoire? Ne pourrait-on déceler dans ces pratiques et ces idéologies des formes d'organisations autogestionnaires?

Alors que dans les années soixante l'interventionnisme étatique canalisait la majorité des énergies collectives qualifiées de solidarités sociales, aujourd'hui, après un long cheminement, les conflits sociaux se sont déplacés et les luttes sociales ont changé. Les acteurs sociaux agents du changement ne sont d'ailleurs plus les mêmes dans une société devenue postindustrielle. Il faut en conséquence remarquer que les solidarités ont elles aussi changé⁴.

Il s'agit en effet d'un retour de l'acteur social auparavant délaissé au profit de l'État. C'est en cela qu'il ne faut pas confondre individualisme et repli sur soi. Le retour au social que connaissent les années quatre-vingt-dix résulte d'une crise de l'État-providence comme lieu privilégié de solidarité sociale. On s'est habitué à se retourner vers l'État quand on ne peut suffire à ses propres besoins, ce dernier étant perçu comme une grosse machine distributrice, une bonne à tout faire, un dieu presque. "Mais devant les limites de cette forme de sociabilité de l'État comme instrument de solidarité, plusieurs initiatives sont apparues dans la société⁵." L'apparition de nouvelles solidarités découle de nouvelles valeurs et de nouveaux systèmes de relation.

C'est ainsi qu'une émergence de nouvelles valeurs, dans une société industrielle avancée, favorise l'organisation de personnes autonomes, le refus des grandes organisations et de la délégation du pouvoir, l'autogestion, le retour au vécu et à la vie quotidienne⁶.

Les organismes communautaires, les regroupements de citoyens, les mouvements sociaux sont aujourd'hui la preuve que la solidarité sociale existe toujours. Le vocabulaire de l'heure est d'ailleurs "concertation", "consensus", "consultation", "communautaire", "humanisme". Dans la société actuelle, la collectivité doit mobiliser ses ressources pour solutionner les problèmes sociaux. C'est par elle-même qu'elle doit passer pour protéger ses intérêts et faire valoir ses idées. Selon Louis Lafrance, "les organismes communautaires sont à bout de souffle appelés de plus en plus à combler le désengagement de l'État. (...) L'heure

⁴ A. Touraine, *La société post-industrielle*, Paris, Denoël, 1969.

⁵ J. T. Godbout, "Le retour du social", *Possibles*, vol. 13, nos 1 et 2, 1989, p. 31.

⁶ P. R. Bélanger et B. Lévesque, "Le mouvement populaire et communautaire: de la revendication au partenariat (1963-1992)", dans G. Daigle et G. Rocher, *Le Québec en jeu, op. cit.*, p. 714.

est à la concertation dans le réseau communautaire parce qu'aux prises avec une clientèle de plus en plus lourde⁷".

En 1970 il n'y avait que quelques organismes alimentaires à Montréal. En 1990, on en dénombre près de 500. Ces chiffres démontrent l'importance que ces formes de solidarité ont prise dans la société moderne. La pauvreté est un problème auquel l'État ne peut plus à lui seul répondre. L'entraide devient donc le "produit" des organismes qui prennent la relève de l'État et qui peuvent, de plus, offrir des services diversifiés: éducation, information, protection, aide et soutien, etc. Ils compensent, en fait, où l'État échoue. Les associations coopératives d'économie familiale (ACEF) et les coopératives d'habitation en sont des exemples.

Même s'il y a un repli sur le micro-social, "l'homme reste enserré dans des réseaux de sociabilité⁸" où il crée ses propres formes de solidarité sociale et y puise réponse à ses besoins. La famille des années quatre-vingt-dix est beaucoup moins stable que sa forme traditionnelle. Par contre, la communauté familiale continue d'exister inévitablement parce que la solidarité sociale persiste entre les générations. Au lieu de conclure que la famille a disparu, il faut plutôt saisir que la nouvelle cellule familiale est un peu plus "élargi" qu'avant: familles recomposées et cohabitation entre générations. Quant à la solitude urbaine qu'on dénonce, elle est peu fondée parce que, malgré tout, la ville présente encore beaucoup plus de relations de sociabilité que la campagne peut le faire: relations professionnelles, familiales, amicales, en plus de la possibilité d'utilisation des multiples moyens de communication et des lieux de rencontre.

Par ailleurs, le déclin des grandes organisations d'appartenance (syndicats, partis politiques, État) laisse simplement plus de place aux associations et aux organismes communautaires et populaires. S'il en est ainsi, c'est que les raisons de s'unir dans la communauté "rapportent" davantage que de se tourner vers l'État. Selon Jacques T. Godbout, "sans le don, la société serait une machine. Son importance tient au fait qu'il maintient le risque dans le lien social, afin que celui-ci ne devienne pas mécanique et obligé⁹".

La solidarité sociale devient ainsi une croyance, une intégration des membres d'une société à un système de valeurs communes. Dans un monde marchand, croire au "don" apparaît presque farfelu! Pourtant, Godbout démontre entre autres que le système de santé au Québec ne pourrait fonctionner sans ses nombreux

⁷ L. Lafrance, "La pauvreté ressort de l'ombre", *Le Devoir*, le 25 février 1993, cahier B, p. 1.

⁸ A. Weinberg, "La société en mouvement", *Sciences humaines*, no 15, mars 1992, p. 25.

⁹ M. Turenne, "Entrevue avec Jacques T. Godbout: Derrière le système marchand, l'esprit du don", *Le Devoir*, 26 octobre 1992, p. 11.

bénévoles, ce qui indique bien que le don est fondamental et qu'il renforce la solidarité entre les individus.

Il en va de même pour d'autres pratiques. Dans un quartier, on découvre des cuisines collectives où plusieurs familles se regroupent pour faire des économies en achetant en très grandes quantités et en préparant pour tous des mets équilibrés. Il y a également la surveillance de quartier, grâce à laquelle chacun veille à la sécurité de l'autre. Et l'organisme Parents-secours prend soin des enfants en détresse. Dans les quartiers, on donne sans compter, parce que chaque individu dans le besoin voudrait qu'on lui vienne en aide. Seule la solidarité sociale compte. À travers les réseaux traditionnels de la charité, on retrouve de plus en plus une prise en main par les citoyens de leur propre vie quotidienne. Comment nier cette solidarité sociale?

Ce qu'il faut d'abord retenir, c'est qu'il y a eu une importante diminution, une chute même, des mouvements sociaux traditionnels. Les syndicats, les partis politiques et surtout l'État ont perdu la force sociale mobilisatrice qu'ils avaient dans les années soixante. Aujourd'hui, il faut se demander si ces mouvements représentent encore nécessairement toutes les formes de solidarités sociales. La solidarité sociale existe encore, mais sous d'autres formes et ailleurs que par et dans l'État. Maintenant, la solidarité se niche de plus en plus au cœur du micro-social et dans le quotidien des acteurs sociaux parce qu'elle est liée aux besoins des individus.

Finalement, ma vision de "jeune" de la société actuelle m'amène à croire que l'avenir n'est pas si noir et vilain que les générations précédentes le prétendent. Je reste optimiste. J'ai confiance en la solidarité sociale que je crois très présente dans la société, parce qu'elle en fait tourner les engrenages. D'ailleurs, je ne peux pas me permettre une attitude pessimiste face à ce qui m'attend. Désillusionnée, je ne saurais me pourvoir des outils nécessaires pour bâtir ma société. Société dans laquelle j'évolue, je découvre et j'essaie de comprendre ce qui m'entoure, société dans laquelle je veux vivre en citoyenne lucide, consciente, participante, solidaire et critique de la réalité sociale dont je fais partie.

Stéphanie RIVEST
Programme de sciences humaines
Collège de Maisonneuve